

Congrès UPEC, 21 mars 2013

En ce jour de réunion des trois Conseils de l'UPEC, qui plus est dans l'amphithéâtre du site de Bonneuil de l'IUFM de l'académie de Créteil, nous, élus du SNESup dans ces Conseils et pour certains membres de l'IUFM, nous souhaiterions attirer solennellement l'attention du Président de l'Université et celle de chacun des élus sur l'avenir des membres de cette composant IUFM dont la disparition est programmée par la loi.

Cette composante, qui est aussi la plus importante numériquement de l'UPEC, ancrée sur 5 sites (Bonneuil, Créteil, Melun et Torcy, Livry-Gargan, Saint-Denis) va disparaître au 1^{er} septembre 2013. Ceci concerne directement l'avenir immédiat de près de 300 formateurs – enseignants, enseignants-chercheurs, formateurs associés. C'est aussi leur expérience dans la formation des enseignants, accumulée et retravaillée depuis de nombreuses années, qui est en jeu.

Une nouvelle Ecole supérieure du Professorat et de l'Education va être créée, qui ne sera pas une réplique de l'IUFM. Le processus de constitution de cette Ecole est en cours, associant différents acteurs : des représentants de l'IUFM, des UFR, de l'UPEC mais aussi des autres universités de l'académie, et du rectorat. Une fois finalisé le projet sera adopté ou non, non pas par le Conseil de l'IUFM, mais par les Conseils de l'UPEC.

C'est pourquoi nous invitons solennellement nos collègues des Conseils à prendre toute la mesure de ce que représente ce projet d'Ecole supérieure du Professorat et de l'Education. Les membres de l'IUFM remettent pour ainsi dire leur avenir entre les mains des élus des conseils. Il s'agit de leur avenir professionnel, de leurs services mais aussi et surtout de permettre – ou non – que l'expérience qui est la leur puisse encore être mise au service de la formation des enseignants de demain.

Le plus dommageable serait que la future ESPE soit une simple coquille vide, une sorte de prestataire de services de différentes instances et que l'expérience des personnels de l'IUFM soit de facto dilapidée. Nous souhaiterions insister pour qu'au contraire l'ESPE ait une réelle consistance, pour qu'elle puisse s'appuyer, entre autres, sur l'expérience des formateurs de l'IUFM et que celle-ci y soit reconnue, pour que la cohérence de l'ESPE soit forte, à l'échelle académique, et qu'elle ait les moyens d'assurer la responsabilité des masters enseignements. Nous nous faisons l'écho des personnels de l'IUFM qui souhaitent être informés et consultés, afin de pouvoir participer à l'élaboration du projet finalisé de cette Ecole supérieure du Professorat et de l'Education, qui engage leur avenir et ne peut être élaboré sans tenir compte de leur expérience en matière de formation des enseignants.